

Les Échos de Bramefarine

nº 39 - mai 2008 - Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'Édito du maire

Une nouvelle organisation : plus efficace et plus proche des habitants



La nouvelle équipe municipale n'a pas attendu pour se lancer dans les projets urgents : étude des besoins de garde d'enfants, poursuite des projets abris bus, nouvelle phase de travaux d'assainissement... Parallèlement, nous avons réorganisé les « commissions municipales », afin de répondre au mieux à la réalité d'aujourd'hui, aux priorités et aux besoins de la commune et de ses habitants et à la nécessité de proximité : élus/habitants.



Les commissions municipales sont donc désormais regroupées en quatre grands thèmes. Le premier : « Travaux et Urbanisme » a été confié à Gilbert KIEZER. Il recouvre : les grands travaux, ceux au quotidien, les projets, les appels

d'offres et l'urbanisme.

Le deuxième thème : « Vie quotidienne de la commune » a été confié à Gérard BRICALLI. Il concerne les commissions Fêtes et cérémonies, Vie associative, Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse, et Personnes âgées. Parallèlement, une commission « Patrimoine et Environnement » a vu le jour. Elle est pilotée par



Patrick CERIA. Elle regroupe, en fait, plusieurs sous-commissions municipales: Patrimoine, Mémoire des Anciens, Forêts et agriculture, Gestion des déchets... autant d'approches qui traduisent les richesses de notre territoire et

la nécessité de sa valorisation effective. De nombreux projets sont à l'étude, ils vous seront prochainement présentés.

Enfin, et comme nous l'avions avancé durant la campagne électorale, il nous paraît essentiel d'être à l'écoute de la population, mais aussi d'informer, au maximum, les habitants sur nos débats, nos réflexions et nos décisions.

Nous avons donc créé une commission « Communication », pilotée par Emmanuel GILBERT, commission qui s'est déjà attelée à reprendre la publication des *Échos de Bramefarine*, à adapter notre site Internet pour en faire un véritable



outil à destination des habitants de la commune, à organiser la concertation, lorsque c'était nécessaire, avec les habitants (parents et assistantes maternelles pour les besoins de garde, etc.).

Si chacune des quatre grandes commissions dispose d'un « pilote », chaque sous-commission également. Vous en trouverez le détail sur le site Internet de la commune : www.stmaximin38.fr

Calendrier des prochaines festivités

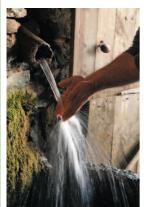
- 25 mai : Fête des Mères ;
- 31 mai : concours de pétanque (Vive l'école);
- 14 juin : cuisse de bœuf (Vivre à Saint-Maximin) ;
- 28 juin : kermesse de l'école (*Vive l'école*) ;
- 24 août : vogue. ■

Vogue du 24 août 2008

- 9 heures : ouverture des stands, exposition des réalisations des adhérents des Cygnes de la Tour ;
- 10 heures : biathlon des enfants ;
- 12 heures : repas sous chapiteau ;
- 13 h 30 : buvette, structures gonflables, jeux... ■

Évolution des taxes et tarifs

Le conseil municipal du 10 avril a voté les taxes locales et tarifs des services :



- les taux des taxes locales, pour la part de la commune, ainsi que les tarifs des services locaux, sont inchangés par rapport à l'an passé;
- en revanche, dans un souci d'équilibre et de transparence budgétaires, le prix du m³ d'eau et d'assainissement a été augmenté de 8 centimes pour l'eau, passant à 1,08 €/m² et de 15 centimes pour l'assainisse-

ment, passant à 1,16€/m². Cela nous permettra, à échéance de cinq ans, d'arriver, progressivement, à faire payer à chacun, de façon équitable, sa consommation effective.

Besoins de garde



Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale a lancé une enquête approfondie auprès des parents et des assistantes maternelles de la commune, pour connaître, de façon précise, les besoins de garde à la journée et en périscolaire.

Les questionnaires concernant quarante-cinq enfants ont été recueillis et analysés. Il ressort des résultats que les nouveaux « besoins » de garde, pour la prochaine rentrée, portent sur une dizaine d'enfants (d'âge scolaire ou non). Cela est pour nous une priorité. D'autres parents évoquent également leurs « souhaits » de garde périscolaire auxquels nous nous efforcerons de répondre, dans la mesure du possible.

Nous avons contacté les sept assistantes maternelles de la commune et les avons écoutées.

Plusieurs solutions s'offrent à nous, mais il est prématuré d'avancer telle ou telle hypothèse, avant d'avoir étudié en détail les conséquences de tel ou tel choix.

Tour d'Avallon



Mardi 15 avril, vers 21 heures, la porte de la tour d'Avallon a été fracturée. Grâce à des témoins, nous avons pu rapidement identifier les jeunes, auteurs de ces dégradations, mais surtout les prendre sur le fait. Nous avons, ensuite.

été rejoints, par la gendarmerie.

Nous avons, délibérément, choisi d'adopter une attitude de « sanction-pédagogie » En effet, nous avons préféré régler ce problème de la manière la plus intelligente et la plus constructive possible pour les jeunes, sans que les habitants de la commune aient à débourser un centime.

Les élus ont donc rencontré ces jeunes et leurs parents. Il a été convenu que les parents financeront une nouvelle porte. Quant à ces jeunes, ils en réaliseront la peinture.

Par ailleurs, ils se sont, d'eux-mêmes, proposés pour s'investir dans nos projets concernant le patrimoine et l'environnement... Une manière de montrer qu'ils peuvent aussi agir « positivement » pour la commune.

Lors de notre campagne, nous avons affirmé que la sécurité était l'affaire de tous, nous en avons là un excellent exemple. Nous remercions vivement les personnes qui ont apporté leur témoignage. Ensemble, nous ferons reculer la petite délinquance sur la commune et prendre conscience aux jeunes qu'ils ne peuvent pas tout se permettre, qu'un minimum de respect est nécessaire, mais également qu'ils sont capables d'être « constructifs ».

Par exemple, nous ne voulons pas mettre en place une solution qui serait financièrement et techniquement attractive mais qui risquerait de mettre au chômage certaines assistantes maternelles. Nous voulons préserver et développer l'emploi sur la commune.

Une réunion de concertation est d'ailleurs programmée, le 17 mai, avec les assistantes maternelles, le service enfance de la Communauté de communes du haut Grésivaudan et les élus, afin d'avancer dans nos solutions. Nous vous tiendrons informés, dans notre prochain numéro, de nos orientations et de nos choix.

Quelle que soit la solution qui sera, finalement, adoptée, elle sera opérationnelle, pour les familles et leurs enfants, dès la rentrée scolaire 2008/2009. ■

Travaux des Rippelets



Les travaux d'eau et d'assainissement (première tranche des Rippelets) débuteront le lundi 26 mai. Ils dureront deux mois et demi. Ces travaux vont, inévitablement, créer une gêne pour les riverains, notamment en matière de circulation et de stationnement. Nous en sommes conscients et, avec vous, nous ferons tout pour limiter au maximum ces nuisances, dans le cadre de la concertation annoncée avant les élections. N'hésitez pas à contacter la mairie si nécessaire.

Les réunions de chantier auront lieu, sur place, chaque mardi, à 10 heures (à compter du 27 mai). Afin d'aider au bon déroulement de ce chantier, les riverains sont invités à contacter le chef de chantier pour lui faire part de leur connaissance des réseaux existants. Les points de détails particuliers seront réglés directement avec les personnes concernées, le moment opportun.

Restauration scolaire

Afin d'organiser au mieux la restauration scolaire pour la rentrée 2008/2009, nous allons réaliser une enquête auprès des familles pour mieux cerner les besoins à partir de septembre prochain. Cette enquête sera distribuée à partir du 5 mai. Elle devra être retournée en mairie, au plus tard, le vendredi 23 mai.

Elle sera également téléchargeable sur le site Internet : www.stmaximin38.fr ■



Infos pratiques

Évitez les nuisances sonores...

En période estivale, les activités en extérieur sont nombreuses : jeux, jardinage, bricolage, musique... Afin de préserver la tranquillité de tous, un arrêté préfectoral réglemente les horaires d'utilisation de tous les appareils sonores de jardinage ou de bricolage. Les appareils de musique sont également concernés.

Les activités « bruyantes » sont donc limitées aux tranches horaires suivantes :

- en semaine, de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30;
- le samedi, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ;
- le dimanche et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.



Horaires d'été de la déchetterie (Pontcharra) :

- du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures ;
- le samedi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.

Horaires d'hiver : idem, mais fermeture à 18 heures. ■

Abris bus

Les négociations foncières se poursuivent. Aux Bretonnières, nous avons consulté le conseil général qui nous a fait des propositions d'aménagement. Il ne suffit pas de « poser » un abri bus pour régler les problèmes. Il faut aussi prendre en compte les aspects de circulation, de vitesse, de sécurité ou de stationnement. Ainsi, avant de « figer » les choses, nous allons prochainement tester les principes de fonctionnement par un aménagement provisoire.

Affichage public

Le hameau de la Dobo était le dernier hameau de la commune à ne pas disposer de panneau d'affichage public. Prochainement, un panneau y sera donc installé, vers l'entrée de l'ancien camping.

Fête des Mères

Vous souvenez-vous?



C'était le char fleuri de la Fête des Mères en... 1990, conduit par Charlot.

Maintenant, c'est son petit-fils, Gérald, qui assure la continuité de cette fête, qui garde toujours une place dans nos cœurs.

Dimanche 25 mai, à partir de 8 h 30, Les Bretonnières seront réveillées par nos musiciens, puis ce seront Les Rippelets, Les Bruns, Le Crêt, Les Rojons, Répidon, Saint-Maximin-le-Vieux, La Combe, La Courbassière, Avallon et La Dobo.

Au passage, le char s'arrêtera devant la maison de la doyenne de la commune, M^{me} Denolly, laquelle recevra un magnifique bouquet offert par la mairie.

L'arrivée est prévue à 11 h 15 dans la cour de l'école où vous êtes tous conviés.

Au programme : remise d'une rose à toutes les mamans, suivie du chant des enfants et apéritif offert par la mairie.

Anciens et nouveaux habitants, n'hésitez pas à venir encourager nos musiciens tout au long du parcours.



Don du sang et don d'organes

« S'informer pour mieux décider ».

Soirée d'information organisée, le jeudi 5 juin, à 20 heures, à la CPAM de Grenoble (2, rue des Alliés), en présence de plusieurs médecins et spécialistes.

Renseignements et réservations 04 76 68 51 50.

Les Cygnes de la Tour : les tripes font un tabac !

Une première particulièrement réussie! Samedi 26 avril, les Anciens de la Commune de Saint-Maximin, réunis dans « Les Cygnes de la Tour », ont innové en proposant, cette année, des tripes, cuisinées à l'ancienne, du pain cuit au four et des pâtisseries « maison ».

Ce fut une réussite totale... deux cent cinquante parts vendues en trois heures! Remerciements à tous ceux qui ont œuvré, dans la bonne humeur, au succès de cette première.



Lettre d'info

Vous souhaitez être régulièrement informé de l'actualité de notre commune ? En plus des Échos de Bramefarine, vous pouvez vous inscrire et recevoir, gratuitement, par e-mail, la Lettre d'info municipale. Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site Internet : www.stmaximin38.fr, rubrique « Lettre d'info » et renseignez simplement votre e-mail. ■

Petite annonce : ouverture de la Tour d'Avallon, été 2008

Nous recherchons des personnes pour assurer l'accueil du public,

- les samedis et dimanches de juillet et août ;
- de 15 heures à 19 heures.

Celles et ceux qui seraient intéressés sont priés de se faire connaître, par écrit, auprès de la mairie, **avant le 31 mai 2008**, en adressant une lettre de motivation.